

En complément de la fiche diffusée dans la perspective du GT qui devait se tenir le 10 novembre dernier, quelques éléments complémentaires d'information viennent décrire les travaux menés depuis novembre.

### 1) Point d'étape sur les travaux actuellement menés

Comme décrit dans la fiche initiale, la démarche retenue consiste en une approche en 2 temps :

- temps n° 1 : une identification des missions incombant aux géomètres, et des charges associées

La démarche a consisté dans un premier temps à identifier l'ensemble des missions relevant spécifiquement des géomètres, et à quantifier les charges inhérentes à ces missions, en prenant en compte l'évolution des conditions d'exercice de ces missions à court terme.

Sur la base de travaux préparatoires menés par le bureau GF3A, un groupe de travail regroupant les 3 DDG référents sur la sphère cadastrale (Délégations Nord, Sud-Pyrénées et Sud-Est Outre-Mer), un panel de directeurs départementaux et chefs de pôle fiscal ainsi que des chefs de services fonciers témoins a été réuni. Le recensement des missions et les hypothèses d'évaluation des charges ont ainsi pu être affinés. Sont présentés ci-après le détail des missions identifiées et les hypothèses ayant constitué le socle de l'estimation de charges associées.

La stabilisation des charges ainsi réalisée a permis de déterminer une cible départementale d'implantations de géomètres-cadastrés.

- temps n° 2 : un examen de l'implantation détaillée des effectifs par département

Les projections en termes d'implantations départementales, déterminées sur la base des hypothèses décrites supra, sont actuellement en cours d'expertise, sous l'égide des délégations, par les DRDFiP, afin de prendre en compte les contextes locaux ou les chantiers spécifiques pouvant exister, dans la perspective d'une stabilisation prochaine des effectifs nécessaires au niveau national pour assurer les missions leur incombant.

À noter qu'une fois les hypothèses d'effectifs du corps des géomètres validées, un calibrage des recrutements pourra être opéré, sur la base des estimations de départs en retraite. Ainsi l'exercice de GPEEC aura vocation à asseoir une trajectoire pluri-annuelle des recrutements de géomètres-cadastrés.

## 2) l'identification des missions des géomètres et estimation des charges associées

### 2.1 *Les missions des géomètres*

Les activités faisant spécifiquement appel à la compétence et expertise des géomètres-cadastrateurs se répartissent entre les missions suivantes :

- la mise à jour du bâti du plan cadastral (travaux terrain et report au plan) ;
- la mise à jour du parcellaire du plan cadastral par la vérification et l'application des documents d'arpentage ;
- les travaux fiscaux nécessitant interventions terrain (pour l'évaluation, le contentieux, l'optimisation des bases fiscales, la participation aux CCID...);
- la confection de plan neuf : le remaniement du plan cadastral ;
- les travaux liés à la représentation parcellaire cadastrale unique (RPCU) ;
- les travaux liés à l'entretien des bases PCI.

### 2.2 *Les structures et les effectifs actuels*

Les géomètres sont principalement répartis dans les services fonciers locaux du cadastre et dans les BNIC.

Les TAGERFiP/effectifs actuels sont répartis de la manière suivante :

	TAGERFiP (01/09/2022)	Effectif réel (au 01/09/2022)
DR/DDFiP	895	788
BNIC	113	106
ESI Angers	2	2
ENFiP Toulouse	3	3
<b>Total</b>	<b>1013</b>	<b>899</b>

### 2.3 *Estimation de la charge des travaux des géomètres*

Pour chacune des missions, il a été élaboré une méthodologie visant à estimer la charge induite, en s'attachant à poser des hypothèses raisonnables et en objectivant sur la base d'éléments statistiques chiffrés actuellement mesurés.

Remarque introductive : pour l'estimation de la charge globale, les travaux liés à la RPCU n'ont pas été comptabilisés. En effet, ces travaux sont exceptionnels pour un département ; et lorsqu'un département entre en processus RPCU, les travaux inhérents apparaissent prioritaires et se substituent aux autres missions habituelles pour disparaître ensuite lorsque le processus RPCU est terminé pour ce département.

#### 2.3.1 **Estimation de la charge des géomètres en BNIC**

À partir d'une extraction du nombre de bâtis sur les plans non réguliers, une première estimation à grande maille du besoin en confection de plans cadastraux a été évaluée.

Au vu de cette estimation, il est proposé de maintenir les effectifs réels actuels au 01/09/2022, soit 106 géomètres.

## 2.3.2 Estimation de la charge des géomètres en DRDFiP

### ▪ *Vérification des Documents d'Arpentage*

Pour estimer la charge inhérente à la vérification des documents d'arpentage, il est retenu les hypothèses suivantes :

- les géomètres procèdent à l'ensemble des vérifications des documents d'arpentage,
- le rendement de vérification est de 12 DA/jour.

Les hypothèses de calcul ne tiennent pas compte de l'allègement en charge attendu dans le cadre de la mise en œuvre de la future plateforme développée en collaboration avec l'OGE, qui vise à faciliter les échanges et automatiser un certain nombre de contrôles en la forme opérés aujourd'hui.

### • *Mise à jour du plan*

Il a été distingué 2 composantes des travaux de mise à jour du plan, concernant le flux<sup>1</sup> d'opérations foncières (OF) d'une part et le stock<sup>2</sup> des OF identifiées comme étant à réaliser d'autre part.

Il est fait à ce stade l'hypothèse que le Foncier innovant aura vocation à traiter, sans intervention de lever sur le terrain, 50 %<sup>3</sup> des OF (flux et stock).

### • *Travaux fiscaux :*

Pour déterminer la charge des géomètres en travaux fiscaux, les hypothèses suivantes sont émises :

- les géomètres traitent un tiers des évaluations d'office ;
- les géomètres prennent à leur charge l'intégralité des contentieux nécessitant déplacement sur le terrain ;
- les géomètres prennent à leur charge la totalité des participations aux CCID (y compris travaux préparatoires et postérieurs à la réunion de la CCID).

### • *Travaux de remaniement :*

La proportion des travaux de remaniement est fixée à 10 % de la charge totale des travaux des géomètres en DRDFiP, ce qui constitue une proportion plus importante que les travaux actuellement menés en département.

### • *Travaux divers :*

Les travaux divers sont estimés à 8 % de la charge totale des travaux.

---

<sup>1</sup>Il s'agit du flux de nouvelles OF entre 2 millésimes successifs d'orthophotographies IGN

<sup>2</sup>Il s'agit du stock d'OF restant non traitées

<sup>3</sup>Cette hypothèse est un minorant sur lequel se basent les travaux.